

## F Nettoyage

- F 1. L'ensemble du coulisseau anti-chute sera lavé à l'eau et séché au moyen d'un chiffon absorbant. **Ne pas** nettoyer avec un produit de nettoyage rapide, un diluant ou un nettoyeur à froid contenant du trichloréthylène. **Ne pas utiliser de graisse.**
- F 2. Les galets de roulement (fig. 6/Détail 1.3) possèdent des paliers et sont lubrifiés en usine.
- F 3. Lubrifier légèrement la manille (fig. 6/Détail 3.0).
- F 4. Lubrifier éventuellement le mousqueton (fig. 6/Détail 4.1/5.1).
- F 5. **Attention!**  
Ne pas mettre le coulisseau en contact avec des produits chimiques.

## G Stockage

Une fois nettoyé, le coulisseau anti-chute sera conservé au sec et à l'abri des poussières. Ne pas stocker à proximité d'une source de chaleur.

## Notice d'utilisation et d'entretien pour le système anti-chute type Söll GlideLoc™ avec le coulisseau

### "Universal II"

Réf n°. 23531/25805

norme EN 353-1

Numéro de série: \_\_\_\_\_

Date de fabrication: \_\_\_\_\_

(Les rubriques ci-dessous doivent être complétées par l'utilisateur au moyen d'un crayon dont l'écriture résiste à l'eau.)

Date de la mise en service: \_\_\_\_\_

Exploitant/utilisateur: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ Fax.: \_\_\_\_\_

date d'édition: 17.11.2011



## Sommaire

chapitre	page
A Généralités	3
B Contrôle avant la montée	4
C Insertion du coulisseau anti-chute	5
D Sortie du coulisseau anti-chute	12
E Entretien	13
F Nettoyage	20
G Stockage	20

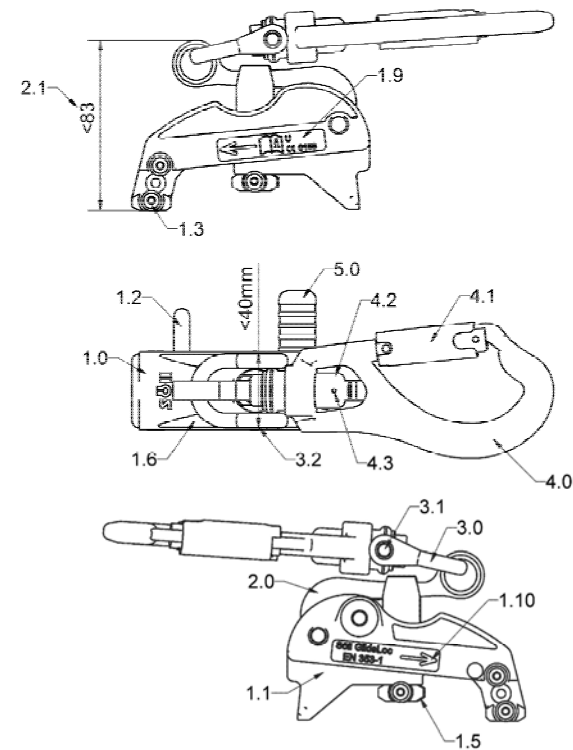
### Cette notice est protégée par des droits d'auteur !

La duplication et la diffusion de cette notice ne sont pas autorisées sans l'accord écrit de l'auteur conformément aux art. 16 et 17 de la loi allemande. En cas d'infraction, la société Söll GmbH poursuivra en justice conformément à l'art. 106 de la loi allemande sur les droits d'auteur.

#### Modifications dans cette version:

Le numéro d'article le côté 1 complète.

Fig. 6







<b>Point 3</b>	
<b>Galets de roulement (1.3) (total : 6 pièces)</b>	
jeu radial : max. 0,5 mm	
les galets de roulement (1.3) tournent librement	
les galets de roulement (1.3) ne sont pas endommagés	
<b>Point 4</b>	
<b>Axe support de galets (1.5)</b>	
exempt de rouille	
exempt de crasse, de béton, de mortier etc.	
Tourne et se manoeuvre sans difficulté	
Le ressort pousse bien l'axe vers l'extérieur.	
<b>Point 5</b>	
<b>Manille (3.0)</b>	
l'axe (3.1) est bien serri	
La manille (3.0) pivote correctement	
Cote extérieure de l'axe serri (3.2) max. 40mm	
La manille n'est pas cassée	
La manille (3.0) n'est pas fissurée	

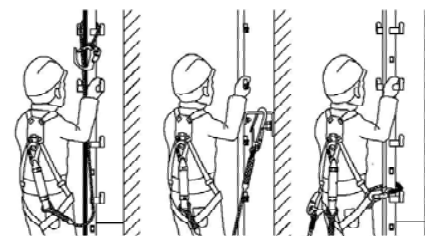
## C Insertion et utilisation du coulisseau anti-chute

Fig.1

### Attention

- C 1. Le coulisseau doit être fixé au harnais assurant la sécurité aussi bien dans le sens de la montée que de la descente. Pour le travail dans l'axe de l'échelle, latéralement ou dans tout autre position, vous devez impérativement vous assurer à votre poste de travail au moyen de longes conformes à la norme EN 354 et sur des harnais dont le point d'ancrage est conforme à la norme EN 358; ceci est également valable pour une position de repos sur l'échelle. S'assurer sur un point d'ancrage résistant (par ex. bride de fixation) et réduire au maximum la longueur libre de la corde. (Cf Fig. 1)

Fig. 1



EN 354/355

EN 358

L'accès aux installations équipées d'un système anti-chute conforme à la norme EN 353-1 ne peut se faire que par des personnes:

- formées à son utilisation ou à des spécialistes dans le domaine de la sécurité
- sous la surveillance de personnes formées ou spécialisées.

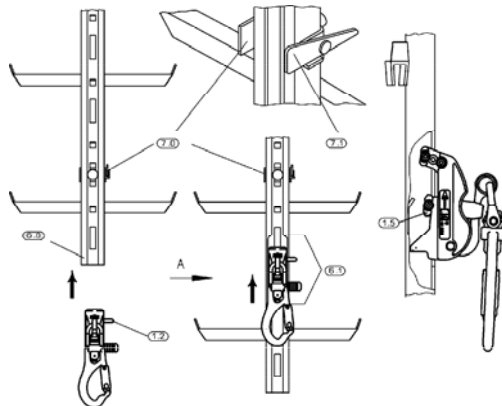
**Fig. 2**

**C 2. Introduction en partie basse de l'installation:**

Le coulisseau anti-chute visualisé en bas de l'échelle (6.0) ou dans l'évidement (6.1) (qui se trouve toujours à mi hauteur ou plus bas) doit être positionné correctement dans son logement (**Vue « A »**). Le détrompeur (1.2) se positionne à droite, la flèche gravée (1.10) située sur le côté du coulisseau doit être dirigée vers le haut.

**Le détrompeur (1.2) doit se situer à droite du coulisseau lorsqu'il est engagé dans le rail d'assurage. Le détrompeur (1.2) en association avec la butée de descente (7.0) évite l'insertion erronée du coulisseau dans le rail et prévient l'opérateur de la fin de la zone sécurisée.**

**Fig. 2**



**Lors de l'utilisation, les galets de l'axe support (1.5) doivent se trouver dans le profilé.** Pour ce faire, pousser le bout de l'axe dans la direction du fond du profilé.

Sperian Fall Protection Deutschland GmbH & Co. KG, Seligenweg 10, D-95028 Hof

6 Téléphone +49/92 81/83 02-0, Téléfax +49/92 81/36 26, www.steigschutz.com

**Liste de contrôle, se reporter également Fig. 6**

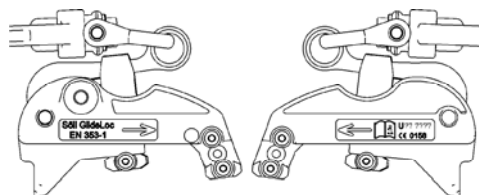
Année	1	2	3	4	5
Date					
Vérificateur					
Signature					
<b>Point 1</b>					
<b>Corps (1.0)</b>					
exempt de peinture/mortier/béton/crasse etc.					
La référence (1.9) est lisible*					
le détrompeur (1.2) est bien fixé et n'est pas faussé					
les surfaces de roulement (1.1) sont propres					
Pièce de frottement (1.4) en place					
Pièce de frottement (1.4) non usée					
Les rep (1.7/1.8) sont présents et non détériorés*					
La flèche gravée (1.10) est lisible					
<b>Point 2</b>					
<b>Absorbent d'énergie (2.0)</b>					
Se verrouille automatiquement					
Facile à manipuler					
Non percuté (2.1)					


\* ne compromettent en rien la sécurité

Pour des raisons de sécurité, les réparations ne pourront être effectuées qu'à l'usine où le coulisseau a été fabriqué.

Fig. 6  
Exemple de caractérisation:

Fig. 6



Année de fabrication - X??  
 Nr. de série - ????  
 CE 0158 - Nr. de certification  
 - Rappel de l'obligation de lecture de la notice d'utilisation  
 Söll GlideLoc - Ref. du système anti-chute  
 EN 353-1 - Rappel de la norme

La nouvelle plaquette d'identification de la prochaine date de contrôle ne sera apposée que lorsque le coulisseau sera exempt de défauts.

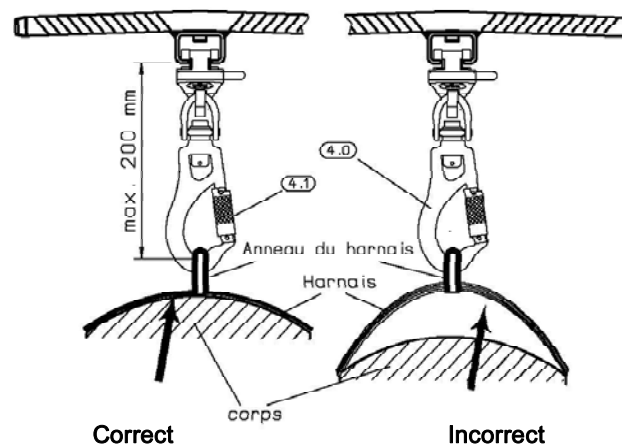
Fig. 3

- C 3. Ouvrir le mousqueton (4.0) à double verrouillage automatique du coulisseau **en tirant la bague moletée (4.1) vers l'arrière, tourner d'un quart de tour et ensuite, pousser vers l'intérieur**. Le mousqueton s'accroche directement sur l'anneau du harnais. La bague moletée doit **automatiquement refermer le mousqueton** lorsqu'elle est relâchée.

Attention !

Danger de mort pour l'utilisateur si la bague moletée n'est pas correctement resserrée.

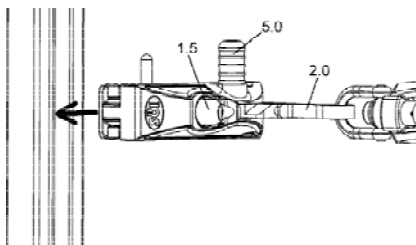
Fig. 3



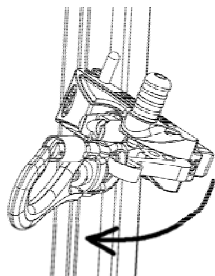
**Fig. 4 a/b/c/d/e/f**

- C 4. Mise en place du coulisseau à une position quelconque:  
Faire pivoter à 90° l'axe support de galets (1.5) en ayant au préalable déverrouillé la poignée de l'absorbeur d'énergie (2.0) par l'axe (5.0). L'introduction dans le profilé se réalise en suivant les étapes ci-dessous:

Introduction dans le profilé

**Fig. 4a**

Rotation de l'appareil dans le sens de fonctionnement

**Fig. 4b**

## E Entretien

- E 1. Un coulisseau anti-chute sollicité par une chute ne doit jamais être réutilisé tant qu'un spécialiste n'a pas marqué son accord quant à son utilisation ultérieure. Si on ne dispose pas d'un tel spécialiste, il convient alors de renvoyer le coulisseau anti-chute **accompagné de la notice** à l'usine où il a été fabriqué, afin de le faire vérifier.
- E 2. Selon les conditions d'utilisation et d'exploitation, l'état du coulisseau devra être vérifié par un spécialiste au moins une fois par an. **Pour des raisons de sécurité, ce dispositif ne pourra être réparé qu'à l'usine où il a été fabriqué.**

### Qui est considéré spécialiste:

Quiconque, en raison de sa formation et de son expérience professionnelle, possède suffisamment de connaissances dans le domaine des dispositifs de sécurité et de sauvetage et est suffisamment familiarisé avec les directives applicables et les règles généralement reconnues de la technique (normes EN par exemple) pour pouvoir évaluer la sécurité au travail et l'utilisation conforme de dispositifs de sécurité et de sauvetage.

- E 3. **Liste de contrôle et d'entretien** (cf. fig. 6)

La liste de contrôle doit être complétée et signée par un spécialiste dans sa totalité, c'est-à-dire du point 1 au point 6 avec un crayon dont l'écriture résiste à l'eau. Les différents points à contrôler doivent être accompagnés de la mention OK ou F (faute). Le spécialiste est responsable de l'exactitude des indications. Si lors de la vérification un F est inscrit dans une case de la liste de contrôle, le vérificateur peut autoriser l'utilisation de l'appareil après avoir remédié à cette anomalie (présence de mortier ou de béton sur l'appareil). **Par contre dès qu'une anomalie touche un élément mécanique à remplacer, l'appareil doit impérativement être retiré du circuit et retourné au fabricant pour remise en état.**

- C 6. L'ascension de l'échelle peut être effective. Pour la descente, le nez d'accrochage du chariot ( fig 5, détail 5.0 ) doit s'escamoter. Pour cela, 2 solutions.
- prendre une position de recul pour déverrouiller le système.
  - lorsque l'on se trouve à proximité du profilé, le coulisseau se trouve légèrement en dessous de l'opérateur. Par son propre poids, le nez d'accrochage est escamoté et reste ainsi pendant une descente régulière.

**Attention !**

Avant et lors de chaque utilisation de cet appareil, vous devez vérifier que le ressort de l'axe support des galets (1.5) assure bien sa fonction.

**D Sortie du coulisseau anti-chute**

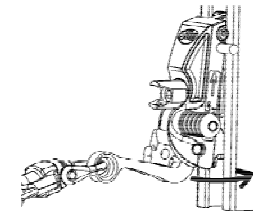
**Avertissement:**

Avant d'enlever le coulisseau anti-chute du profilé de guidage ou d'ouvrir le mousqueton il faut s'assurer par un autre moyen contre une chute éventuelle.

- Pour enlever le coulisseau anti-chute du profilé de guidage, il faut passer sur la butée correspondante (fig. 2/Détail 7.0). Pour ce faire, on rabat le verrou de blocage (fig. 2/Détail 7.1) vers le bas ou vers le haut. En cas d'utilisation d'un dispositif de sortie, on consultera la notice correspondante.
- Pour retirer le coulisseau à un endroit quelconque de l'installation, procéder aux étapes inverses de celles indiquées au chapitre C4. Ne pas oublier, en premier lieu, de tirer sur l'axe latéral.

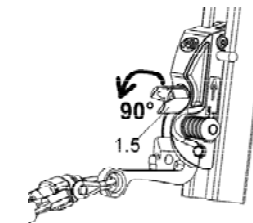
Pousser l'arrière de l'appareil vers le profilé

Fig. 4c



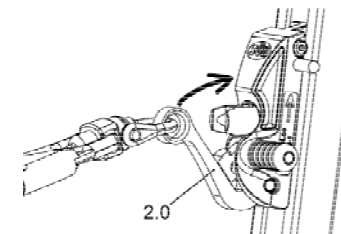
Tourner l'axe support de galets (1.5).

Fig. 4d



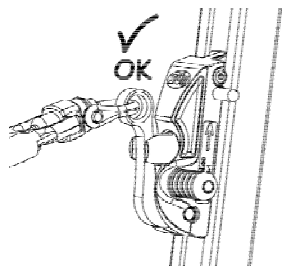
Verrouiller l'absorbeur d'énergie (2.0)

Fig. 4e



Vérifier le bon fonctionnement

Fig. 4f



Lors de l'utilisation, les galets de l'axe support (1.5) doivent se trouver prisonniers du profilé. L'absorbeur d'énergie doit s'engager sans forcer. En position verrouillée, l'absorbeur d'énergie doit empêcher toute rotation de l'axe support de galets.

Pour retirer le coulisseau, tout d'abord, tirer sur l'axe (5.0) et ensuite procéder inversement.

**Attention!**

Lors de l'utilisation du coulisseau "UNIVERSAL II" sur le système de sortie en terrasse, bien introduire l'appareil dans le sens de la flèche vers le haut !

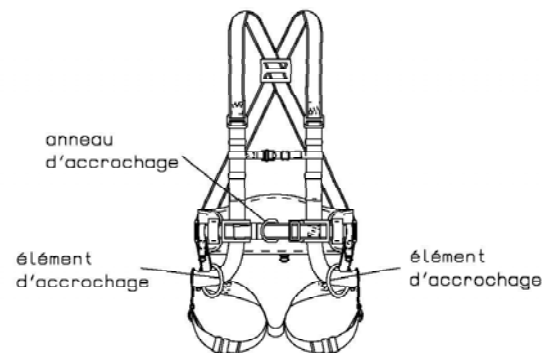


**Fig. 5**

**Attention: Danger de mort !**

Le coulisseau anti-chute peut être utilisé aussi bien dans un dispositif vertical que dans un dispositif horizontal suivant EN 353/1. Le mousqueton doit être accroché sur l'anneau de la partie avant du harnais. La longueur de la liaison intermédiaire (distance entre le bord extérieur du profilé de guidage et l'anneau) ne doit pas dépasser 200 mm (voir Fig. 3).

Fig. 5



**C 5. La sangle ventrale ou thoracique du harnais doit être ajustée au plus près du corps.**